



Commune de Ban-sur-Meurthe-Clefcy



Edition N°26  
Hiver 2021

# Gazette de la Petite Meurthe

Mairie : 1145, route départementale 73  
88230 BAN SUR MEURTHER-CLEFCY  
Tel: 03 29 50 30 18  
Fax : 03 29 50 42 51  
Urgence : 06 40 24 43 92  
Courriel : bansurmeurthe-clefcy@wanadoo.fr  
Site : www.ban-sur-meurthe-clefcy.com  
Facebook : mairie.bansurmeurtheclefcy  
Illiwap : Mairie de Ban-sur-Meurthe-Clefcy

Horaires d'ouverture au public :

Lundi : 8h00 à 11h30  
Mardi : 8h00 à 11h30 – 15h30 à 17h30  
Mercredi : 8h00 à 11h30  
Jeudi : 8h00 à 11h30 – 15h30 à 17h30  
Vendredi : 8h00 à 11h30  
Samedi : 8h00 à 11h00

Permanences du Maire : les matins à partir de 10h00 et sur rendez-vous  
Permanences des adjoints : sur rendez-vous

## MEILLEURS VOEUX 2021



Crédit photo : Julien MICHEL  
Vue de la vallée depuis la Roche de Rovémont

Chères Clebantoises et Chers Clebantois,

Quel plaisir d'être là en 2021 en tant que Maire ! Mes premiers mots seront donc pour vous remercier de la confiance que vous m'avez et avez accordée aux élus lors des dernières élections.

C'est une équipe investie qui travaille à dynamiser notre village. Chacun a sa spécialité, vous pourrez découvrir au fil des mois les réalisations mises en place suite aux études des élus.

La communication s'est développée, vous recevez désormais une Gazette chaque trimestre, Facebook est toujours actif et afin de vous apporter une information plus rapidement, nous vous transmettons des messages via l'application Illiwap. Vous êtes déjà plus de 200 à avoir installé le petit hérisson, mais comme c'est anonyme, nous ne savons pas si tous les abonnés résident sur la commune. Il nous reste encore à poursuivre nos efforts, notamment avec notre site internet.

Les journaux locaux vous apportent également l'information des événements quotidiens.

Alors évidemment, l'année 2020 aura été difficile pour la commune, comme elle a pu l'être pour vous. La situation financière s'est vite dégradée avec le ralentissement des activités, le scolyte en forêt qui a réduit le prix de vente du bois quasi à « rien » et du traitement administratif des dossiers. Ma profession de comptable m'aura bien aidé à gérer ce passage et tout est désormais rentré dans l'ordre. Nous pouvons débiter cette année 2021 sereinement.

Peu de travaux ont pu avoir lieu l'an passé. Mais nous ne nous décourageons pas, nous avons mis à profit le temps perdu. Les prévisions vous sont détaillées dans les pages intérieures, les sommes mentionnées sont TTC, la commune perçoit la compensation de la Tva correspondante et des subventions. Nous multiplions les recherches de financeurs afin de toujours limiter le reste à notre charge.

Un grand changement a eu lieu avec cette nouvelle année. Maryse aura été la Secrétaire de Mairie de Ban-sur-Meurthe et de Clefcy, puis de Ban-sur-Meurthe-Clefcy pendant plus de 41 ans. Ce poste est très important pour les municipalités, puisqu'il correspond à celui de la personne qui va être au plus près des élus et des employés, mais évidemment aussi des administrés. Une vague de jeunesse est arrivée le 11 janvier dernier. L'équipe compte aujourd'hui 12 personnes, dont 2 avec des temps de travail faibles.

En cette année 2020 difficile, votre municipalité a apporté un soutien aux commerçants, tout simplement en éditant des Editions Spéciales de la Gazette, où vous avez pu retrouver leurs coordonnées pour vous apporter un service au cours des périodes de confinement, mais aussi en apportant une aide financière lors de la confection des colis dont les plus de 70 ans bénéficient en fin d'année.

La Clef du Ban a ouvert ses portes au mois d'octobre. Installé dans les locaux depuis le mois de juillet, le jeune couple a bénéficié de la gratuité des loyers jusqu'au 30 septembre afin de pouvoir s'organiser et réaliser les formalités de création de la société. Tout comme plusieurs d'entre vous, nous avons également passé une commande de repas à emporter en fin d'année à l'occasion des fêtes de fin d'année. Le repas de Noël des aînés ne pouvant avoir lieu à la salle des fêtes, il a tout de même pu se faire à domicile grâce aux plateaux repas mijotés dans la cuisine du multiple rural. Un deuxième enfant est attendu dans les prochains jours. Nous avons hâtes de les retrouver ensuite.

Les associations ont été contraintes de réduire leurs activités, certaines s'adaptent, comme les parents d'élèves qui veulent toujours apporter leur appui financier à l'école qui projette un voyage dès que les conditions le permettront.

Le conseil municipal a délibéré en octobre pour maintenir les subventions malgré tout car nous savons que sans les associations il n'y a pas de fêtes comme vous les aimez et les enfants ne pourraient pas bénéficier d'activités sportives ou culturelles.

Bien fraternellement,

Votre Maire



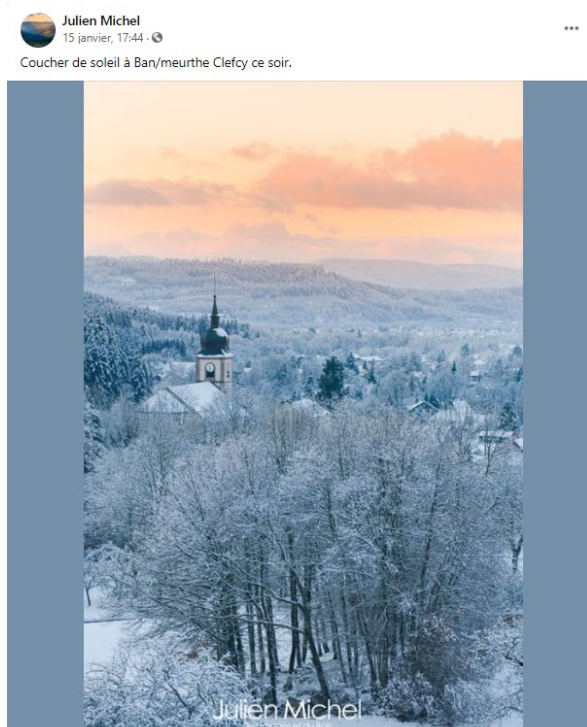
## A lire sur les réseaux :

Une nouvelle entreprise, 3 activités :  
126, chemin du Moulin au Grand-Valtin



Photographe spécialisé dans les prises de vues aériennes par drone et le travail numérique.  
Promotion de l'aviation générale intitulée "centre d'activités aéronautiques".  
Découverte, initiation et formation professionnelle et loisir d'emploi des drones.

Julien Michel, photographe domicilié chez nous, vous propose de magnifiques photos des paysages communaux sur sa page Facebook.



Reportage télévisé Ban-sur-Meurthe-Clefcy

vendredi 15 janvier 2021 19:44

Reportage télévisé à Ban-sur-Meurthe-clefcy

Une équipe de tournage de Viavosges est venue dans l'après midi pour filmer les travaux de rétablissement de la ligne électrique

<https://www.viavosges.tv/Journal/Journal-vendredi-15-janvier-j>

Vous avez été nombreux à témoigner votre reconnaissance envers les agents communaux qui ont travaillés chaque jour pour que les voies communales soient praticables, comme on peut le lire ci-dessous mais aussi par messages, téléphones, ou directement auprès d'eux. Tôt le matin jusque tard le soir, avec la fatigue de la veille, ils ont été là ces dernières semaines et ils ont assuré.

Merci pour eux



18 janvier, 18:50 · 🌐



Mairie Ban Sur Meurthe-Clefcy

Merci aux agents qui déneigent ! Ce matin à boslimpre, sans cette intervention vers 7h, je n'aurais jamais pu atteindre mon lieu de travail



18 janvier, 19:11 · 🌐

Un grand merci aux employés communaux de la Mairie Ban Sur Meurthe-Clefcy

Ils font un travail remarquable de venir déneiger nos petites routes de bonne heure le matin jusqu'en fin de journée...

Merci messieurs



25 janvier, 22:17 · 🌐

J'ai su pester cet été contre le gravillonnage des routes, mais aujourd'hui je tiens à mettre ces quelques lignes pour remercier la Mairie Ban Sur Meurthe-Clefcy et encourager les équipes qui entretiennent les routes. Prenant la route très tôt ou très tard le soir pour le travail, les routes sont toujours impeccablement propres, du sommet du défilé au bas du village, axes secondaires inclus. Et cet hiver, notre belle vallée est particulièrement fournie, alors Merci à tous 🙌



Une nouvelle boutique :

A l'ancienne école de Sachment

Couteaux forgés, sculptures, objets décoratifs et utilitaires et aussi créations en bois tournées. Les Ateliers de Sachment sont ouverts tous les jours des vacances de 15h à 19h. Et hors période scolaire du mercredi au samedi aux mêmes horaires.



## Compte rendu des conseils municipaux des 23 octobre et 4 décembre 2020

C'est au cours de la séance du 23 octobre, qu'il a été décidée la création d'un emploi permanent suite à l'annonce du départ en retraite de Madame Maryse Remy.

Afin de parfaire le recrutement, le centre de Gestion des Vosges a été sollicité. Ce dernier l'a également été lors du même conseil municipal pour le service d'accompagnement à la prise de poste de secrétaire de mairie et la gestion externalisée des ressources humaines. Cette dernière mission a ainsi permis un accompagnement dans le formalisme réglementaire des rémunérations des agents. La suite a été délibérée lors de la séance du 4 décembre avec la mise en place du Rifseep.

Si la location des murs du multiple rural a pris effet au 1<sup>er</sup> aout, il restait à signer un bail de location gérance suite au rachat du fond de commerce en novembre 2019. Le Conseil Municipal a autorisé le Maire à signer le contrat de location gérance pour le local « Multiple Rural », situé au 1150 R.D. 73 à Ban sur Meurthe Clefcy et défini les conditions comme suit :

Durée de 7 ans à compter du 14 septembre 2020 moyennant une redevance mensuelle de 300 € HT. Aucune redevance ne sera demandée par le Loueur au Gérant pour la période allant du 14 septembre 2020 au 13 septembre 2021. Si elle se réalise à terme, la vente du fonds de commerce (sans les murs) aura lieu moyennant le prix principal de 7 200 €.

Les représentants du Conseil Municipal au sein de la Commission Locale d'Évaluation des Charges Transférées (CLECT), également membres du Conseil communautaire, ont été désignés. Il s'agit de DIDIERDEFRESE Sylvia, Titulaire et VOLPINI Yves, Suppléant.

Les subventions communales ont ainsi été attribuées :

Coopérative scolaire : 1 065 € ; A.F.N.: 80 € ; Souvenir Français : 40€ ; Lutte contre le cancer (Ligue) : 115€ ; Croix Rouge du Canton de Fraize : 100€ ; Donneurs de Sang de la Haute Meurthe : 75€ ; CRESUS : 100 € ; Association Parents d'élèves Ban-sur-Meurthe-Clefcy : 200 € ; Amicale des Sapeurs-Pompiers de Fraize : 100 € ; Union Musicale de Plainfaing : 250 € ; JMF : 150 € ; VMEH : 100€ ; Les enfants du Rock : 100 € ; La Patrie : 100 €

Ont été voté : la signature d'un protocole transactionnel pour un raccordement électrique, une décision modificative du budget forêt, le renouvellement des Concessions de sources captées en forêt communale pour les consorts Tisserant, le versement d'une prime pour ravalement de façades en octobre et deux en décembre, la désignation des lieux de réunion où pourront se tenir les réunions de l'Assemblée délibérante en complément de la salle de conseil.

Le recensement de la population devait avoir lieu en janvier/février 2021, l'INSEE a décidé de le repoussé à 2022. Le coordonateur avait tout de même été désigné.

L'adhésion à la plateforme SPL-XDEMAT a été choisie pour sa compétence à fournir des prestations liées à la dématérialisation. L'acquisition d'une action au capital de la société au prix de 15,50 euros auprès du Département des Vosges. Monsieur Nicolas Karcher est désigné en qualité de délégué de la collectivité au sein de l'Assemblée générale. Dans la continuité, l'adhésion à ACTES a pu se faire pour la télétransmission des actes au contrôle de légalité. Une décision modificative du budget général a été votée pour l'acquisition de l'action.

Le rapport sur le prix et la qualité du service public d'eau potable 2019 a été adopté et mis en ligne sur le site [www.services.eaufrance.fr](http://www.services.eaufrance.fr).

La séance du 4 décembre a débuté par une décision modificative du Budget forêt 2020.

Avec une seule abstention, le passage du Rallye Vosges Grand Est le samedi 12 juin 2021 (Voie communale n° 6 – Boslimpré) a été autorisé.

L'avenir ne présageait pas que les remontées mécaniques ne seraient pas autorisées. Comme chaque année, un avenant aux Conventions relatives aux prestations de transports sanitaires terrestres, 2 sociétés d'ambulance géromois sont sollicitées pour les besoins de transports vers les hôpitaux de Gérardmer, Remiremont ou Saint-Dié.

Le projet d'aménagement du Centre-Bourg avance, considérant les accords de subventions reçues ; considérant que le projet est dans sa phase PRO et que la consultation des entreprises doit être lancée ; vu l'avis de la commission « Aménagement du Centre » réunie le 27 novembre 2020 pour procéder notamment au choix des matériaux ; le Conseil Municipal, a approuvé le dossier de consultation des entreprises qui a été mis en ligne le 21 janvier. En quelques jours, ce sont 10 entreprises qui ont téléchargé le dossier complet.

Les offres peuvent être déposées jusqu'au 22 février à midi. Les membres de la commission d'appel d'offre (Présidente : Sylvia DIDIERDEFRESSE / délégués titulaires : Adrien GLÉ, Yves VOLPINI, Karine GÉRARD / délégués suppléants : FRITZINGER Yannick, MONTIER Florence, TOUCHÉE Jacques) se réuniront pour ouvrir les offres.

Tout comme l'électricité, l'enfouissement du réseau téléphonique sera fait sur la partie des travaux d'aménagement du centre. Le montant du projet est de 10 063.51 € HT, la participation de la commune s'élève à 4 393.04 €, le reste sera pris en charge par le Syndicat Départemental d'Electricité des Vosges.

Suite au transfert de la compétence eau à la communauté d'agglomération, la commune doit transférer l'actif et le passif. Ce transfert comprend également l'excédent des sections de fonctionnement et investissement, qui permettent de poursuivre les travaux engagés par la commune avant le transfert, à savoir le traitement des stations de Froide Fontaine et des Calèches, ainsi que la mise en place d'une télégestion et l'étude des captages du Grand Valtin pour la pérennité de la ressource.

La commune accepte à l'euro symbolique, la rétrocession des parcelles desservants les voies et réseaux des lotissements : Gérard à Sondreville, Les Bouleaux, et Du pont Simone.

A titre exceptionnel et afin de faciliter les démarches pour le bien-être des habitants, les frais de notaire seront à la charge de la Commune.

Dans le cadre de l'autorisation donnée pour un permis de construire, il est plus simple de raccorder le terrain en passant la conduite d'eau à travers pré, lequel est privé. Il convient donc d'instaurer une servitude de passage avec le propriétaire, l'acte administratif sera réalisé par la société FCA.

Suite à une interpellation de Monsieur Maubré, propriétaire domicilié impasse des Voispré, la commune a débuté une démarche de régularisation des limites cadastrales. La limite avec la voirie communale en dent de scie n'a jamais eu d'existence réelle. Il convenait de demander à un géomètre de procéder à un bornage afin de revenir à la limite initiale. Suite à ce bornage, il s'est avéré que la voirie s'est déplacée dans le temps, et l'emprise est venue empiéter sur la parcelle de Monsieur Maubré. La commune a proposé l'achat d'une bande de 65 m<sup>2</sup> à Mr et Mme Maubré, accepté à l'euro symbolique. Un acte administratif sera établi par la société FCA.

Ont été votés : les prix des maisons fleuries 2020, le montant des cartes cadeaux pour le Noël du personnel et des enfants du personnel et l'attribution d'une gratification pour 41 ans de service.

## Etat civil – 2<sup>ème</sup> semestre 2020

La première moitié de l'année a été marquée par 10 décès, ce second semestre n'en a pas connu autant mais c'est toujours une peine d'apprendre la disparition de ces personnes qui ont côtoyées notre quotidien.

Nos sincères condoléances aux familles.

19 septembre : Paulette SIMON née KOBLEK, 77 ans

24 septembre : Françoise BOZZAT née VINCENT, 66 ans

4 octobre : Jean FERRY, 86 ans



*Texte d'hommage rédigé par Martine Houbre :*

M. Jean Ferry est décédé à l'aube de ses 87 ans. Né le 6 décembre 1933 à Clefcy, il a grandi avec sa sœur Odile (décédée en 2015) et ses frères René et François, au foyer d'André Ferry et de son épouse, née Jeanne Antoine. Après sa scolarité à l'école de son village, Jean travailla comme employé de bureau au tissage des Aulnes puis au tissage de Noiregoutte. Afin de parfaire ses connaissances, il suivit des cours du soir à St-Dié où il se rendait à vélo. A la fermeture des usines de Fraize, il rejoint les Ets Marchal à Saint-Dié et travailla aussi chez Godeau Photographe à St-Dié et au Garage Simon à St-Léonard.

Elu au conseil municipal en 1971, il s'est investi énormément durant trente ans pour sa commune comme conseiller municipal, 1er adjoint et maire durant une semaine lors de la fusion des deux communes en 1995. Au cours de ses mandats d'élu, l'église Sainte-Agathe a été totalement rénovée. Toujours soucieux de préserver le patrimoine et doté de connaissances avérées en arts religieux, il a méticuleusement assuré le suivi des travaux. Lors de la rénovation de l'orgue, il a pendant trois mois secondé le facteur d'orgue avec le démontage et la remise en place des 400 tuyaux. Organiste pendant plus de 60 ans, il connaissait parfaitement l'instrument où il a joué sa première messe en octobre 1952, après avoir suivi trois ans de cours auprès de M. Munier, professeur à Fraize.

Durant de nombreuses années, il a aussi oeuvré pour récupérer les statuette de la chapelle Saint-Hubert classées au registre des Monuments historiques qui avaient disparu et qui sont désormais exposées dans une vitrine au fond de l'église. Il était particulièrement heureux le jour de l'inauguration en novembre 2018.

"Jeannot" était un autodidacte qui avait de nombreuses passions, il s'intéressait beaucoup à l'histoire, à l'architecture, aux antiquités. Il aimait aussi la lecture et le jardinage.

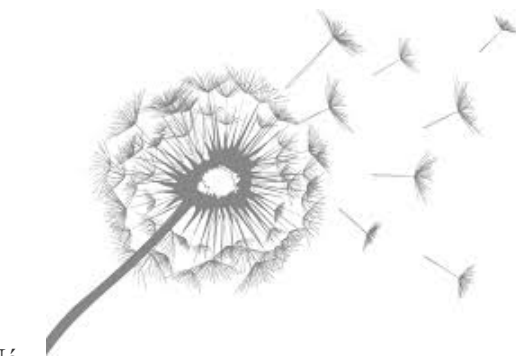
Il était fêru de vélo et avant que sa santé se dégrade on pouvait le voir fréquemment sur les routes du secteur. En avril 2019, des problèmes de perte d'autonomie l'obligèrent à quitter sa maison à La Pellière pour entrer à l'EHPAD de Fraize.

2 naissances :

25 juillet : Thibault KARCHER de Nicolas et Alicia BALTHAZARD

27 décembre : Louis HERMANN de Ludovic et Marine MAGRON

*Tous nos vœux de bonheur aux jeunes parents et à leur famille*



# A BAN-SUR-MEURTHE-CLEFCY, on valorise les déchets

Dans les Vosges, je TRIE tous mes EMBALLAGES

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2023  
100%  
EMBALLAGES  
SE TRIENT  
dans les Vosges

Magazines & Journaux  
en PAPIER



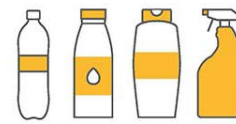
Emballages alimentaires  
en CARTON



Conserves & Emballages  
en MÉTAL



Bouteilles & Flacons  
en PLASTIQUE



**BARQUETTES**



**BOITES - POTS - TUBES**



**SACS - FILMS PLASTIQUES**



Récemment, vous avez reçu dans vos boîtes aux lettres, avec les publicités, les nouvelles consignes de tri pour les emballages.

Vous pouvez désormais déposer tous les emballages en plastique dans les conteneurs aux points d'Apport Volontaire.



**VERRE**  
VIDES ET SANS BOUCHONS

**Bouteilles**

**Verrines/Pots**

**Bocaux**

**LES FAUX AMIS**  
à mettre à la déchèterie

verres de cuisine,  
vaisselle, assiettes, plats,  
vitres, miroirs,  
pots de fleurs, vases, ampoules,  
néons électriques...

Vous y trouverez également les conteneurs pour le verre.

En outre, sur le parking su Super U à ANOULD, vous pourrez déposer les textiles dans la borne prévue à cet effet.

**Trier est un geste environnemental et citoyen ! Merci à Vous...**

**TEXTILES**

**CHAUSSURES**  
liées par paire  
& **MAROQUINERIE**  
ceinture - sacs

**VÊTEMENTS**  
& **ACCESSOIRES**  
manteau - robe - pantalon - jupe - pull - T-shirt - chaussettes - bonnet - écharpe - gants - foulard - cravate...

**LINGE**  
**DE MAISON**  
torchon - nappe - draps - rideaux - serviettes de bain - gants de toilette - tapis de bain...

**JOUEUX MOUS**  
non électriques



## Rétrospective de Juin et Juillet 2020

10 octobre : Le Jour de la Nuit

Une balade nocturne à la découverte du ciel présentée par le planétarium d'Epinal a regroupé une dizaine de personnes



23 octobre : Ouverture de la Clef du Ban (photo prise le 21 octobre lors de l'inauguration avec la présence des élus mais aussi de ceux qui ont permis la création du multiple à ses débuts et notamment Eric Laheurte)

Novembre : Le chantier du parcours de santé a débuté par le terrassement. La suite au printemps...



11 novembre : une commémoration restreinte

13 novembre : Début des travaux de renforcement de l'alimentation électrique pour le secteur de la Pellière à la charge d'Enedis. Pose d'un nouveau réseau sur la RD73



25 novembre : Tournage de 4 scènes du prochain film d'Anne Le Ny, intitulé "Le Torrent" avec José Garcia et Capucine Valmary au lieudit Le Surceneux



Décembre : Décorations de Noël, c'est la conseillère municipale Karine qui s'est chargée de la création des décors pour les fenêtres de la Mairie



6 décembre : distribution de sachets de friandises aux enfants de moins de 11 ans par les membres de l'association des parents d'élèves

12 décembre : Attribution des affouages annuels, 10 lots bord de route ont été tirés au sort parmi la trentaine de foyers inscrits

18 décembre : Visite du Père Noël à l'école



31 décembre : Bonne retraite Maryse

Notre secrétaire de Mairie, Maryse Remy, a effectué sa dernière journée de travail après plus de 41 ans de services à la population et aux élus le 29 décembre dernier.

Entrée à la mairie en aout 1979, elle a œuvré à un poste où la polyvalence est dense : comptabilité, état civil, urbanisme, ressources humaines, préparation des conseils municipaux...

8 mandats, soient 11 équipes municipales se seront succédées à ses côtés.

Elle a été engagée, disponible, et vous lui avez d'ailleurs montré votre affection à travers des

messages de sympathie sur Facebook. Elle n'est jamais très loin lorsque nous avons une petite question.

Merci Maryse, merci pour tout ce que tu auras apporté pendant toutes ces années, tu as désormais tout ton temps pour profiter de ta famille.

## Concours des Maisons fleuries Eté 2020

Cette année 4 maisons ont été récompensées pour le fleurissement de leur maison et leur contribution à l'embellissement du village.



**M. et Mme BALLAND à Sondreville**



**M. et Mme ETIENNE  
à côté de l'Aire de Jeux**



**M. et Mme SAVIO au Pont de Pierre**



**M. et Mme HENRY au Coty**

# Illiwap : l'information pour tous !

Illiwap est une application mobile pour les Mairies et les collectivités. Simple d'utilisation, la Mairie envoie des messages aux citoyens abonnés.

Cette application gratuite, qui n'est pas un réseau social, ne comporte pas de publicité mais exclusivement des informations pratiques diffusées par la commune.

C'est une application totalement anonyme et qui ne collecte pas de données personnelles.

## Une application d'alerte

Les mairies préviennent instantanément leurs administrés en cas d'alerte météo, de pollution, de rues barrées, de coupure d'eau et d'électricité, fuite de gaz, consignes sanitaires, interruption des transports scolaires, déneigement,...

Bien sûr, l'application sert à diffuser beaucoup d'autres informations aux citoyens : ouvertures des services publics, réunions, festivités !

Pour l'heure, nous comptons plus de 200 abonnés. Nous souhaiterions toucher au maximum la population par ce système d'information que l'on peut considérer comme l'équivalent des panneaux d'affichage lumineux à l'instar de ceux d'Anould ou Saint-Léonard.

Facile ! Téléchargez cette application sur votre smartphone, mais elle est tout à fait appropriée à votre tablette, et aussi lisible sur votre ordinateur.

Alors rendez-vous sur GooglePlay (pour Android) ou AppStore (pour iOS) pour télécharger ILLIWAP puis choisissez votre commune

**1** Téléchargez l'application illiwap

Sur votre Google Play (Android)

Sur votre AppStore (iOS)

**2** Recherchez votre commune

Entrez manuellement le nom de la commune dans la barre de recherche de votre application

OU

Scannez le QRCode via le lecteur intégré

**3** Suivez votre commune

Cliquez sur le bouton SUIVRE pour vous abonner à l'actualité de la commune

**4** Recevez les notifications sur votre smartphone

Tous les messages que vous recevrez seront disponibles dans le fil d'actualité de votre application pendant 30 jours

illiwap, c'est l'appli :  
**SANS INSCRIPTION**  
Pas d'email, pas de téléphone, aucune coordonnée, pas de fichier **GRATUITE**  
Téléchargement gratuit et sans engagement

« Ban-sur-Meurthe-Clefcy ». C'est tout !

# Escales : réseau intercommunal de médiathèques

Depuis le 1er janvier 2018, cinq bibliothèques municipales réparties du nord au sud du territoire de la communauté d'agglomération sont devenues intercommunales, formant ainsi un seul et même service.

Le réseau Escales est composé des médiathèques d'Étival-Clairefontaine, de Fraize, de Raon-l'Étape, de Senones, de Jean-de-la-Fontaine et de la Boussole à Saint-Dié-des-Vosges, tête du réseau de la lecture publique de la Déodatie.

Chacune possède des collections riches et variées qui vous feront découvrir des genres et auteurs nouveaux ainsi que l'histoire de leur commune et de leur bassin de vie grâce à un fonds local spécifique.

Ouvert à tous les publics, le réseau des médiathèques a pour mission de contribuer aux loisirs, à l'information, à l'éducation permanente et à la pratique culturelle. Les différents sites sont des lieux de ressources documentaires, de travail, de découvertes, de rencontres et d'animations diverses.

## DES SERVICES

Vous avez accès à un fonds de 70 000 documents (150 000 à l'ouverture de la Boussole) : livres, livres audio, périodiques, cds, dvds, jeux de société, jeux vidéo.



Dans chaque médiathèque, vous disposez de postes informatiques pour consulter le catalogue, découvrir des ressources numériques, accéder à Internet, effectuer des photocopies et impressions. Le wifi est également présent sur la plupart des sites.

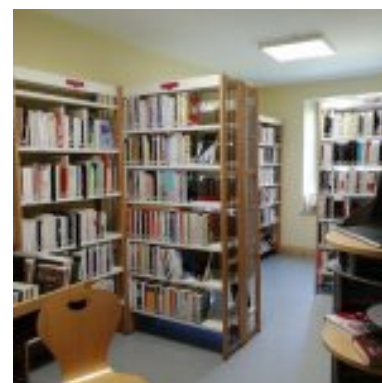
Des salons de lecture sont aménagés pour vous permettre de consulter la presse quotidienne et feuilleter vos revues préférées.

Des espaces au calme avec tables et chaises sont dédiés au temps de travail et d'étude.

Sur demande, vous pouvez consulter sur place des documents patrimoniaux et du fonds local.

## L'OFFRE CULTURELLE

Faisant participer les lecteurs à la vie de la médiathèque, les ateliers ou animations sont toujours en lien avec le domaine du livre, des documents que nous proposons, et, plus largement, de



la culture. L'activité du réseau est dense et variée. Elle se traduit par :

Des rendez-vous réguliers pour tous les âges et tous les goûts. Des animations pour les tout-petits, des ateliers jeux pour les enfants et ados, des spectacles familiaux, des concerts, des conférences, des expositions.

La participation aux événements locaux tels que le Festival International de Géographie, le Festival de la Poésie, Zinc Grenadine, Rencontre avec.

La participation aux journées nationales telles que les Journées européennes du Patrimoine, la Nuit de la lecture, Partir en Livre, le Festival du court-métrage.

Le développement de la médiation numérique pour permettre au public d'être des cybercitoyens actifs, éclairés, autonomes et responsables.

Le développement de l'éducation artistique et culturelle (EAC) pour tous les enfants de la communauté d'agglomération au travers d'actions complémentaires au parcours scolaire.

La sensibilisation au patrimoine écrit : cycle de conférence « Trésors à la carte », découverte des richesses patrimoniales locales, expositions.

## TARIFS

La consultation sur place est libre et gratuite. Si vous voulez emprunter des documents, le paiement d'un abonnement est nécessaire. Tout abonnement pris dans une de ces médiathèques permet d'emprunter dans toutes les autres.

Il vous permet également d'avoir accès à une plateforme de ressources en ligne. Vous y trouverez des livres numériques, de la presse en ligne, des tutoriels, des jeux, des méthodes d'apprentissage (langues, codes de la route, remise à niveau).

Renseignez-vous auprès de la

### Abonnement annuel

► **UN TARIF UNIQUE**  
POUR LES 5 MÉDIATHÈQUES DU RÉSEAU

	Habitant de la communauté d'agglomération	Habitant hors communauté d'agglomération
Enfant jusqu'à 18 ans Étudiant sur présentation d'un justificatif	gratuit	gratuit
Adulte	10 €	15 €
Famille à partir de 2 personnes domiciliées à la même adresse	15 €	20 €
Collectivité (écoles, associations, organismes sociaux, culturels et éducatifs)	gratuit	gratuit

L'inscription à la médiathèque permet l'accès gratuit à la « Mallette Numérique », plateforme de ressources numériques.

## Coordonnées et horaires

### RAON L'ETAPE

8, rue Clemenceau  
88110 Raon l'Étape  
03.29.41.72.17

#### Section adulte :

Mar. : 14h-18h30  
Merc. : 9h-12h/14h-18h30  
Vend. : 14h-19h  
Sam. : 9h-12h/ 14h-16h

#### Section jeunesse :

Mar.-Vend. : 16h30-18h30  
Merc.: 10h-12h/14h-18h30  
Sam. : 9h-12h

### ÉTIVAL-CLAIREFONTAINE

12 Cour des Moines  
88480 Étival-Clairefontaine  
03.29.41.95.32

Mar. : 15h30-18h30  
Merc. : 10h-12h/14h-18h30  
Vend. : 15h30-19h  
Sam. : 10h-12h/14h-17h30

### FRAIZE

16 rue de l'Église  
88230 Fraize  
03.29.50.48.21

Mar.-Merc.-Jeud. : 14h-18h  
Vend. : 10h-12h/14h-18h  
Sam. : 14h-17h

### SAINT-DIE-DES-VOSGES

Médiathèque Jean de La Fontaine  
Rue René Fonck  
88100  
Saint-Dié-des-Vosges  
03.29.56.50.67

Mar. - Merc - Vend : 10h-12h/14h-18h30  
Sam. : 10h-12h/14h-18h

### SENONES

6 place Clemenceau  
88210 Senones  
03.29.57.67.87

Merc. : 10h-12h/15h-18h30  
Vend. : 15h30-18h30  
Sam. : 14h-17h

**ESCALES**

RÉSEAU DES MÉDIATHÈQUES  
COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION  
DE SAINT-DIE-DES-VOSGES

médiathèque où vous souhaitez vous inscrire.

## Le risque Radon dans les habitations



La présence de radon dans une habitation peut être nocive pour la santé. Nous vous donnons les principales informations sur ce polluant.

### Qu'est-ce que le Radon ?

Il s'agit d'un **gaz naturel radioactif incolore et inodore** qui se trouve naturellement dans les roches des massifs anciens. Il est présent partout, surtout dans les sous-sols granitiques et volcaniques, notamment en Bretagne, Vosges, Centre de la France, Corse, Rhône-Alpes. Produit dans l'écorce terrestre, il est un descendant de l'uranium.

Ce potentiel radon du sous-sol a permis de déterminer une carte des communes en trois zones : zone 1 (potentiel faible), zone 2 (potentiel faible avec facteurs géologiques), zone 3 (potentiel élevé).

Il a tendance à s'accumuler dans les espaces clos, ce qui, sous l'effet de la chaleur, conduit à une dilatation de l'air et favorise l'entrée du radon (par aspiration) depuis les parties basses des bâtiments.

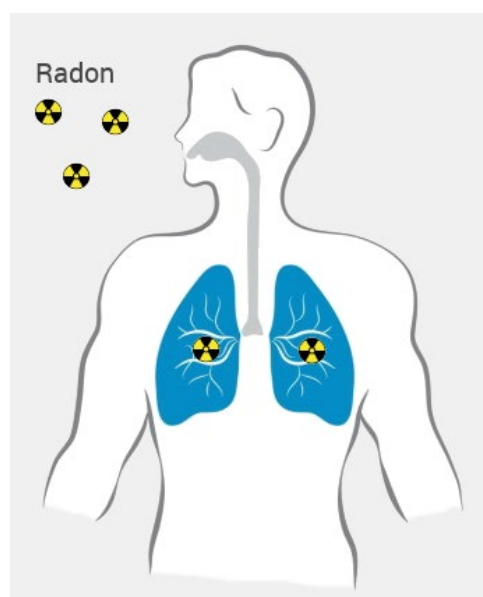
**La commune de Ban-sur-Meurthe est située en zone 3.**

### Les effets du radon sur la santé

Les descendants solides du radon peuvent se déposer au niveau de l'arbre broncho-pulmonaire, et soumettre ainsi notre organisme aux rayonnements qu'ils émettent lors de leur désintégration.

Le radon est reconnu cancérigène pulmonaire certain depuis 1987 par le Centre international de recherche sur le cancer (CIRC) de l'Organisation mondiale de la santé (OMS).

En France le radon est la **deuxième cause de cancer du poumon** après le tabac. Le risque est d'autant plus grand que l'exposition est longue et les concentrations élevées. Ce risque augmente pour les fumeurs et peut être multiplié par 20.



## Comment le radon s'accumule-t-il dans les bâtiments ?



Voies d'entrée du Radon dans les bâtiments

La localisation géographique d'un bâtiment, sa structure, mais aussi son mode d'occupation vont conditionner le risque d'accumulation du radon. Des **concentrations élevées** peuvent alors être observées et présenter un **risque pour la santé** des occupants du logement.

## Comment réduire sa concentration ?

L'aération des bâtiments est une technique pour réduire les concentrations de radon dans l'habit : 10 minutes par jour, hiver comme été, en ouvrant les fenêtres et en créant un bon courant d'air permet de renouveler l'air intérieur et de réduire la concentration des polluants dans son logement. Ces recommandations s'appliquent également pour le radon et permettent de diminuer l'exposition des occupants.

## Comment contrôler la présence de radon chez soi ?

La mesure du radon peut être réalisée directement par l'occupant en se procurant des **dosimètres**. Il est alors nécessaire de disposer les dosimètres pendant **deux mois** au moins durant la **période hivernale** (entre mi-septembre et fin avril) et de **ne pas modifier les habitudes d'occupation des lieux** pendant la période de mesure.

La mesure du radon n'est pas obligatoire dans l'habitat privé. Toutefois, depuis peu, les futurs acquéreurs ou locataires d'un bien disposent d'une information sur le **potentiel radon de la commune** dans laquelle ce bien est situé.

Dans les **établissements recevant du public** et pour les **communes situées en zone 3** en potentiel radon, des mesures obligatoires doivent être réalisées. Pour cela, des organismes disposant d'un agrément délivré par l'**Autorité de Sureté Nucléaire (ASN)** doivent intervenir. Il existe deux niveaux d'agrément : pour les mesures dites de dépistage (N1A) et pour les investigations complémentaires (N2).

En France, depuis le 15 septembre 2019, **ATMO Grand Est** est la seule association qui dispose des **deux niveaux d'agrément** pour la mesure du radon.

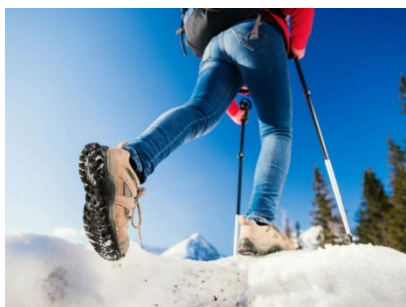
Plus d'informations sur le Radon :



[www.atmo-grandest.eu](http://www.atmo-grandest.eu)

# Pratique des différents sports d'hiver sur notre massif en harmonie avec la nature.

Au vu de la situation sanitaire, les stations de ski sont malheureusement fermées, seuls les domaines nordiques sont ouverts. Et pourtant, cette saison les conditions sont optimales avec un enneigement abondant, alors profitons-en différemment pour un retour aux sources.



## 1- Marche nordique et sentiers piétons.

La marche nordique consiste en une marche accélérée avec des bâtons de marche spécifiques. La marche est cadencée par le rythme des bâtons. On s'échauffe au début et on finit par des mouvements de relaxation. On doit pouvoir parler en marchant, donc marche rapide mais pas course à pied ! La marche nordique est aussi un excellent entraînement cardiaque pour le ski de fond et les raquettes.

## 2 - Raquettes.

La raquette est utilisée depuis toujours par les peuples du Nord pour leur déplacement sur la neige. Sa pratique utilitaire perdure notamment au Canada pour la chasse hivernale. En Europe, après avoir été supplantée par le ski, elle connaît un nouvel essor à partir des années 1970 : elle ouvre à la randonnée pédestre le milieu montagnard hivernal.



D'apprentissage immédiat, la randonnée à raquette est une activité ludique. Il suffit d'aimer marcher pour apprécier la beauté du paysage hivernal ou la sensualité de la poudreuse. Cependant, la neige demande un effort physique accru, complique l'orientation, et rend plus pointues les questions de sécurité. Le raquetteur (ou raquettiste) doit donc être en bonne condition physique, et s'attacher à acquérir les connaissances et les pratiques liées à la sécurité.

**\*Pour la marche nordique et en raquettes, vous pouvez contacter : LA VANESS, Accompagnatrice en montagne, au 06.45.88.24.20 ou 03.29.57.06.24.**

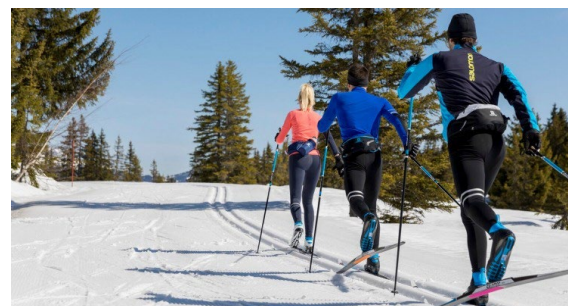
**Possibilité de location de raquettes et de luges à la station de ski du Grand Valtin.**

## 3 - Ski nordique - Pas classique ou skating.

Sport loisir complet et accessible aux enfants comme aux adultes, le ski nordique est une activité physique peu risquée permettant de beaucoup se dépenser.

Les pratiquants de loisirs préféreront la balade à ski de fond alors que les plus motivés opteront pour une pratique plus sportive. Les terrains de pratiques sont les mêmes.

Outre l'aspect forme, les pratiquants apprécient la communion avec la nature (il n'y a pas de bruit en ski de fond), la découverte des grands espaces et le plaisir de profiter à petit prix des sports d'hiver.





Au niveau technique, il existe 2 façons de patiner :

- Le pas classique ou alternatif qui consiste à réaliser à peu près le même mouvement que la marche mais guidé le plus souvent dans des traces creusées dans la neige. C'est la méthode la plus simple. Il en existe deux variantes, le pas du un et la poussée simultanée que le débutant essaiera naturellement avec sa progression et la configuration du terrain.
- Le pas de patineur ou skating est la méthode qui permet d'aller le plus vite. Les skis en canard, le pratiquant pousse de façon alternative sur ces pieds et avance rapidement. Très fatigante pour les néophytes, cette technique est celle adoptée en compétition par les concurrents. Il existe différentes variantes de skating destinées à maximiser sa vitesse et gérer au mieux son effort.



#### 4 - Ski de rando.

Parmi les sports-loisirs de montagne à pratiquer l'hiver, il en existe un qui permet de conjuguer grands espaces, sensation de liberté, contact proche avec la nature, poudreuse et goût de l'effort : il s'agit du ski de montagne (terme générique) ou ski de randonnée (dédié au loisir) ou encore ski alpinisme (tourné vers la compétition). L'idée est tout simplement de gravir les pentes enneigées sans moyens mécaniques et de redescendre sans contrainte au milieu des étendues blanches et non damées.

Équipement nécessaire au ski de randonnée.

Le principal intérêt des skis est leur capacité de glisse. Pour monter les pentes en ski de randonnée, il y a donc un truc : les « peaux de phoques ». Même si on n'utilise plus la fourrure desdits animaux depuis longtemps, le nom et le principe sont restés. On place sous les skis des peluches anti-recul qui permettent d'avancer selon la méthode du pas alternatif de ski de fond (en faisant glisser les pieds parallèlement). Une fois arrivé à destination, les peluches sont ôtées, les fixations sont bloquées et les skis peuvent être utilisés normalement pour la descente.

Les chaussures sont plus souples et les fixations sont adaptées (avec cales au talon et pivotantes au niveau de la pointe de pieds).

#### 5 - Ski Kite ou Snow kite.

Le vent, moteur de ce sport. Il se pratique avec une aile de traction qui ressemble à un petit parapente, accroché à un baudrier sur le pratiquant. En kite, dès que vous levez la voile, et jusqu'à ce qu'elle se pose au sol, vous glissez sur la neige vierge, sur le plat, à la montée, en traversées, à la descente. Vous jouez avec le relief sans aucune interruption. Il faut observer et apprendre le vent en montagne. Un fort kiteur n'est pas plus « sportif » qu'un skieur ou snowboarder, il a simplement plus d'expérience du vent en montagne, rien de plus.



\***SNOWKITE** : Ecole Agréée Fédération Française de Vol Libre au Label Ecole Française de Kite, DANS L'VENT à GERARDMER au 06.71.99.07.58.

## 6 – Fat bike.

Le Fat bike est un vélo tout terrain dont les pneus sont très larges et permettent une bonne adhérence sur un terrain difficile, comme la neige, le sable ou la boue.

**\*FAT BIKE Electrique :** Ecole des Moniteurs cyclistes Français des Hautes Vosges, Bureau Montagne Hautes Vosges à LA BRESSE au 06 25 51 06 38.

## 7 - Avec les animaux.

Il est possible de pratiquer ces activités sur notre massif, plusieurs professionnels compétents le proposent.

- Ski-joëring : Le ski joëring est du ski tracté par un cheval ou un poney!!!
- Balade avec des chiens de traîneau, cani-raquette ou cani-rando. La cani-raquette et la cani-rando sont des activités sportives accessibles, qui consistent à marcher en étant tiré par son chien.



**\*Pour le ski-joëring,** vous pouvez contacter : Lyse, monitrice indépendante et passionnée d'équitation, CRINS DES VOSGES à LA BRESSE au 06 82 80 56 39.

**\*Pour les balades en traîneau à chien ou balades en traîneau tiré par des rennes ou par des chevaux,** vous pouvez contacter Anne-Lise DUBRAY, CHEMIN DU NORD à ORBEY au 03 89 71 00 37 ou 06 20 06 39 15.

**\*Pour la cani-raquette,** vous pouvez contacter : Nicolas DELICOURT, Accompagnateur en Moyenne Montagne, breveté d'Etat, Pompier spécialiste en secours en montagne et Moniteur de secourisme, conducteur de chiens de traîneaux, qualifié Handisport, L'ODYSSEE POLAIRE à GERBEPAL au 06.70.34.71.89.

## RECOMMANDATIONS :

- Équipez-vous correctement avec des habits de circonstances.
- Respectez le milieu naturel.
- Ne surestimez jamais vos capacités.
- Consultez la météo la veille et avant votre départ sur deux ou trois sites différents et analysez sur place en arrivant.
- Consultez l'état de praticabilité des sentiers.
- Emportez un téléphone et de l'eau en quantité suffisante. Il est nécessaire de compenser par des petits apports réguliers qu'on va grignoter : barres céréalières, graines, fruits secs...
- Il est important de respecter le tracé des pistes de ski nordique : à chacun son sport, à chacun sa piste !

\* : Listes d'intervenants non exhaustives

# C'est au programme...

L'équipe municipale a décidé un certain nombre de travaux pour tout le temps de son mandat. La commission des finances s'est réunie le 30 décembre dernier afin de préparer le budget 2021, nous vous présentons ci-dessous les prévisions d'investissements et travaux prévus d'être réalisés dans les prochains mois, en espérant que nous puissions aller au bout de nos projets.

<b>Investissements et travaux en 2021</b>	<b>Budget prévisionnel</b>
Aménagement du Centre-bourg. Le projet vous avait été présenté dans une précédente Gazette et au cours d'une réunion publique. Le marché vient d'être lancé et le démarrage des travaux est prévu pour avril. Ces travaux se feront par zones afin de laisser un accès à la mairie, école ou restaurant.	Marché en cours
Travaux de voirie et sécurisation de la rue Joseph Thiéry pour forcer les usagers de la route à ralentir. Aménagement d'une liaison douce entre l'aire de jeux et la Voie Verte.	120 000 €
Réalisation d'un parcours de Santé au centre du village avec le concours des associations Rotary de Saint-Dié et de Gérardmer. Nous espérons que vous pourrez en profiter dès le printemps mais tous les aménagements nécessiteront plusieurs années.	10 000 €
Changement des fermetures de la Mairie et de Salle des fêtes qui n'assurent plus une efficacité thermique suffisante.	60 000 €
Réfection totale d'un pont à Sachemont qui est très endommagé.	120 000 €
Rénovation de la Chapelle du Suisse.	10 000 €
Réalisation d'un plan de la commune avec les différents sentiers et la nomenclature des rues.	5 000 €
Mise en valeur de l'entrée du village par l'aménagement d'une roue à eau, emblème de notre blason.	6 000 €
Mise en place d'un Système de Sécurité Incendie à la Clef du Ban pour répondre aux normes d'accueil de l'hébergement et pose de la signalétique de mise en accessibilité	6 000 €
Acquisition d'un logiciel pour le service périscolaire afin de faciliter les usages du personnel et des usagers.	En cours d'étude
Aménagement du sentier du Sagard et du sentier des Blanches Fontaines qui se situe en continuité de la Petite Meurthe et au départ de la Scierie du Lançoir. Balisage de circuits VTT.	En cours d'étude
D'autres projets viendront compléter cette liste lors du vote du budget	Prix TTC estimés

# VIE COMMUNALE

## BIENVENUE À NOTRE NOUVELLE SECRÉTAIRE DE MAIRIE

Après le départ à la retraite de Maryse REMY, la commune vient de recruter avec le concours du centre départemental de gestion de la fonction publique territoriale, une nouvelle secrétaire de mairie. Il s'agit de Jennifer DIEUDONNE.

Cette jeune femme, âgée de 25 ans, originaire de Saint-Dié des Vosges vient de s'installer dans ce fauteuil à responsabilité et depuis le 11 janvier, elle officie dans ses nouvelles fonctions au sein de notre commune.

Titulaire d'une licence générale de droit économique et de gestion des ressources humaines, Jennifer DIEUDONNE profite de l'opportunité d'intégrer la fonction publique territoriale, qu'elle a déjà approchée, ayant occupé durant plusieurs mois, le poste de secrétaire à la mairie de Le SAULCY.

Après différentes expériences professionnelles, de management, de ressources humaines, elle sera la collaboratrice du maire et des conseillers municipaux. Aucun doute qu'elle saura mettre ses compétences au service des Clébantoises et Clébantois.

Nous lui souhaitons la bienvenue et sommes persuadés que vous saurez apprécier ses compétences et son sourire.



## INFOS PRATIQUES

### ✚ Tarifs des salles communales :

Salle des fêtes : 100,00€

Salle du Grand Valtin : 60,00€

Chapiteau : 80.00€

### ✚ Numéros pratiques en cas de problème :

- **Téléphone** : réseau orange (toutes les lignes fixes) : Pour signaler une anomalie : câble décroché, poteau cassé, armoire ouverte, plaque endommagée sur la chaussée,... : 0800 083 083 ou [dommages-reseaux.orange.fr](http://dommages-reseaux.orange.fr)

- **Electricité** : ENEDIS : Dépannage : 09 72 67 50 88

- **Eau** : Si problème au niveau du compteur : Hydr'eau Service : 03 29 50 44 66. Sinon appeler l'élue de garde (cf numéro d'urgence en couverture)

- **Gaz** : Si Urgence Sécurité : 0800 47 33 33. Sinon appeler le service client GRDF : 09 69 36 35 34.

- **Route Départementale** : Unité territoriale de la direction des routes et du patrimoine : 03 29 56 17 41.

- **Médecin de garde** (nuit, week-end et jours fériés) : Médigarde : 0820 33 20 20

## CONNAISSEZ-VOUS LE ?

Vous envisagez de construire, transformer, rénover, ravalier ou agrandir ? Le Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement met à disposition un architecte ou un paysagiste pour un CONSEIL. Et c'est gratuit ! Alors profitez-en...

03 29 29 89 40 ou [caue88@vosges.fr](mailto:caue88@vosges.fr)